



## COMMUNIQUE DE PRESSE UNIC, branche Éducation Routière de la FNAA

Mercredi 7 octobre 2015

----



### 1<sup>er</sup> Comité Interministériel de la Sécurité Routière (CISR)

## **« Le tout-répression sans un effort de l'Etat sur l'apprentissage ne peut être une solution durable »**

Le 1<sup>er</sup> Comité Interministériel pour la Sécurité Routière s'est tenu. Il en ressort 10 pages de propositions traduites en mesures, introduites par un graphique illustrant la reprise inacceptable de la mortalité sur les routes et contre laquelle nous devons tous faire front.

Une fois encore, les mesures répressives sont très majoritairement celles retenues par les pouvoirs publics pour lutter contre l'insécurité routière. Sans doute en raison de la vertu qu'on leur confère : celle de faire théoriquement baisser les statistiques de la mortalité routière.

**Mais voilà, l'UNIC l'affirme : on ne peut en rester là. Elle réclame des mesures tout aussi ambitieuses en matière d'apprentissage et de formation continue ...**

Que des mesures drastiques et implacables soient prises pour réprimer les conduites dangereuses, oui.  
Que des mesures préventives et incitatives soient prises pour alerter sur les conduites dangereuses, oui.

Mais ce n'est pas suffisant !

**Pourquoi ne pas prendre une batterie de mesures aussi complètes et engageantes pour former à la conduite, pour éduquer au civisme, pour développer le sens de la responsabilité du conducteur sur les dangers de la conduite, qu'il soit futur, jeune ou expérimenté ?**

L'UNIC ne cautionne pas la mise en place exclusive de l'expérimentation du Continuum Éducatif du Citoyen Usager de la Route (CECUR) comme mesure phare en matière de réforme de l'apprentissage. Elle tient à exprimer son scepticisme devant cette mesure car le CECUR, sans le dire clairement, se place dans un objectif d'abord de réduction du coût de l'apprentissage se traduisant par une dévalorisation de l'examen du permis de conduire. Par ailleurs, la méfiance est aussi de mise, le CECUR obligeant à la création d'un nouveau label qui écartera les autos-écoles indépendantes du dispositif, les vouant à une disparition certaine.

**Alors que les écoles de conduite sortent fragilisées de cette année « Macron », il est temps de donner un signal fort en restaurant l'apprentissage à la conduite comme métier et acteur premier dans l'objectif d'une plus grande sécurité routière.**

L'UNIC demande que les pouvoirs publics aient autant de détermination pour le volet « apprentissage » que pour les volets « répression » et « prévention ».

L'UNIC demande un redéploiement des moyens budgétaires affectés à la sécurité routière pour que se mette en place une politique autrement plus ambitieuse en matière d'éducation et de formation.

L'UNIC y sera particulièrement vigilante.